



Dépannage-urgences 24h sur 24h :
01.34.20.69.80

Référence PDS : 95039/E1/0004962 24

Lundi au jeudi : 8h30/12h00 & 13h30/17h00
Vendredi : 8h30/12h00 - Tel : 01.34.20.69.80



Votre référence à rappeler : 00600000004962



contrat n° 472	
client titulaire	M
espace de livraison	AUVERS SUR OISE
offre	tarif bleu
service	heures pleines / heures creuses
puissance souscrite	9 kVA
réglage de la protection	45 A
type de compteur	électronique
historique de consommation	
Les valeurs estimées sont présentées en italique.	
kWh	avr 20 oct 20
base	342
hp	504 241
hc	279 100
total	1 125 341



facture n° 26819 du 22/10/2020	
électricité du 14/04/2020 au 05/10/2020 : 341 kWh calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)	
total HT	111,51 €
TVA	13,55 €
autres taxes	24,09 €
total TTC	149,15 €
Merci de votre règlement avant le 06/11/2020	
Date approximative du prochain relevé 08/04/2021	
Date approximative de la prochaine facture ... 20/04/2021	



vosre règlement

En espèces en nos bureaux
Par carte bancaire en nos bureaux ou sur sicae-vs.fr
Par chèque adressé à SICAE-VS - 40 rue Ampère - CS20195 ENNERY - 95302 CERGY PONTOISE CEDEX (Prévoyez le délai d'acheminement de votre courrier)
Par virement sur notre compte Crédit Agricole IBAN FR76 1820 6000 5005 0900 7300 160 BIC : AGRIFRPP882

vosre talon de paiement

Nom du client : M
Adresse de livraison : 95430 AUVERS SUR OISE
Référence du compte client :
Référence de la facture :
Montant à payer : 149,15 €



part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 23 octobre 2020 au 22 avril 2021 (puissance souscrite de 9 kVA - 6 mois)					133,08	66,54	
rappel de prime fixe						1,43	
variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index en italique si estimés	nouveaux index en italique si estimés	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 14/04/2020 au 05/10/2020							
compteur n° 701701210167							
heures pleines	504	745	1	241			
heures pleines - barème du 14/04/2020 au 31/07/2020					0,1161	17,42	
heures pleines - barème du 01/08/2020 au 05/10/2020					0,1175	10,69	
heures creuses	1 368	1 468	1	100			
heures creuses - barème du 14/04/2020 au 31/07/2020					0,0791	4,90	
heures creuses - barème du 01/08/2020 au 05/10/2020					0,0797	3,03	
prestations					quantité	montant en €	
frais de relance du 19 mai 2020 au 19 mai 2020					1 unité	7,50 €/unité	
total HT						111,51	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe départementale				341	0,003273 €/ kWh	1,12	
taxe communale				341	0,00 €/ kWh	0,00	
cspe				341	0,0225 €/ kWh	7,67	
cta				56,58	27,04 %	15,30	
tva réduite				83,27	5,50 %	4,58	
tva				44,83	20,00 %	8,97	
total TTC						149,15	

communication

- part acheminement HT: 68,80 €

Cette facture ne vous dispense pas du règlement du montant antérieur dû à l'échéance précédemment fixée et ne tient pas compte d'un éventuel échéancier en cours.

Cette facture est établie sur la base des mouvements tarifaires décidés par les Pouvoirs Publics, aussi bien pour les Tarifs Réglementés de Vente que pour les tarifs des prestations.

Informations prix pratiqués par SICAE DE LA VALLEE DU SAUSSERON : www.sicae-vs.fr rubrique Clients / Notre offre « tarif bleu » ou par téléphone au 01 34 20 69 80.

Service réclamation SICAE DE LA VALLEE DU SAUSSERON par courriel à contact@sicae-vs.fr ou par courrier au 40 rue Ampere - CS20195 ENNERY - 95302 CERGY PONTOISE CEDEX.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de la SICAE DE LA VALLEE DU SAUSSERON n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie en vous connectant sur le site www.energie-mediateur.fr ou par courrier postal à l'adresse Médiateur national de l'énergie Libre réponse n°59252 75443 Paris Cedex 09.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le service d'information des pouvoirs publics. N° Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe).

Information méthode d'estimation : plus d'infos par téléphone au 01 34 20 69 80.

Aucun escompte ne sera accordé pour règlement anticipé. Retard de paiement, taux des pénalités, professionnel : 3 * taux d'intérêt légal, résidentiel : 1,5 * taux d'intérêt légal.

En cas de non-paiement à la date limite indiquée ci-dessus, nous serons amenés à procéder à la suspension de fourniture avec frais supplémentaires.

N'oubliez pas de joindre à votre règlement le talon de paiement figurant au bas de la facture ou d'indiquer votre référence client sur votre virement.

Horaires de changement de poste : CEB : 22h30 6h30 (code : E)